

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 207-2014
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.RRGR.1103

Déposée le: 09.11.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC) (porte-parole)
Schneider (Diessbach b. Büren, UDC)
Cosignataires: 18

Urgence demandée: Non
Urgence accordée: Non

N° d'ACE: 447/2015 du 22 avril 2015
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: -
Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption**



Prochaine édition de SwissSkills: à Berne de nouveau

Le Conseil-exécutif est chargé de prendre les mesures suivantes pour que la prochaine édition du Championnat suisse des métiers (SwissSkills) ait de nouveau lieu à Berne :

1. Intervenir auprès des instances nationales pour que le Championnat suisse des métiers soit organisé régulièrement, tous les deux ou quatre ans.
2. Déposer un bon dossier de candidature pour l'organisation des prochains championnats.
3. Préparer le dossier de financement de la manifestation par le Fonds de loterie (sur le modèle de l'édition 2014 de SwissSkills).

Développement :

Le premier Championnat suisse des métiers organisé du 18 au 21 septembre dernier a remporté un grand succès. Un millier de jeunes se sont affrontés dans 70 métiers pour remporter le titre. Des démonstrations ont été organisées dans 60 autres métiers. Et plus de 155 000 visiteurs et visiteuses ont suivi le championnat.

L'édition 2014 de SwissSkills a souligné l'importance des métiers de l'industrie, de l'artisanat et des services et celle de la formation duale. L'économie et le commerce en ont profité indirectement. Mais la manifestation aura aussi été positive du point de vue de la politique de la formation. Les jeunes ont en effet pu découvrir les différents métiers en direct.

Renouveler l'opération dans le canton de Berne aurait un impact positif sur les différents domaines mentionnés et renforcerait le canton dans son statut de site de formation professionnelle.

Réponse du Conseil-exécutif

Les premiers Championnats suisses des métiers SwissSkills Berne 2014 ont été un succès tant pour la formation professionnelle que pour la ville de Berne en sa qualité de pôle économique et de formation. L'auteur de la motion souhaiterait par conséquent que le Conseil-exécutif veille, à travers trois mesures, à ce que les prochains SwissSkills aient de nouveau lieu à Berne.

Le canton de Berne a présenté sa candidature pour organiser ces premiers Championnats nationaux des métiers conjointement avec PME Bernoises, la Ville de Berne et Bernexpo AG et a obtenu en 2010 le feu vert de la Confédération. La manifestation a été placée sous l'égide d'une association dont étaient membres tous les partenaires nationaux importants de la formation professionnelle. L'association a pu compter sur le large soutien de l'économie et de la politique. La Confédération a financé environ 9 des quelque 16 millions de francs qu'a coûté la manifestation au total et le Grand Conseil a approuvé le prélèvement de 2 millions sur le Fonds de loterie. Le reste a été couvert par les contributions de sponsors. L'association n'a ainsi affiché aucune perte à la fin de la manifestation.

Le concept des SwissSkills Berne 2014 a fait ses preuves et les objectifs ont été atteints. La manifestation a suscité un grand engouement et a éveillé durablement l'intérêt des médias. Comme prévu, les SwissSkills Berne 2014 ont été une vitrine pour le choix professionnel en montrant à un large public les avantages de la formation professionnelle et son importance pour l'économie. Ils ont ainsi considérablement contribué à promouvoir l'image du système de formation dual. Les retours spontanés et les résultats des sondages auprès des organisations du monde du travail (OrTra), des écoles et des sponsors sont de surcroît extrêmement positifs. Grâce aux SwissSkills, enfin, Berne a bénéficié d'une grande présence médiatique et a pu profiter de l'organisation de la manifestation tant sur le plan de la politique de la formation que sur le plan économique. Renouveler cette expérience est donc également la volonté du Conseil-exécutif.

Les arguments mis en avant par le canton lors de sa candidature pour 2014 étaient solides et pertinents et peuvent donc être réutilisés pour une nouvelle candidature. Organiser la manifestation serait bénéfique pour Berne tant au niveau de sa politique de formation que de son économie et lui permettrait de conforter sa position actuelle. Berne et ses partenaires ont prouvé qu'ils étaient capables d'organiser une manifestation de cette envergure de manière professionnelle et en respectant les contraintes financières. La situation géographique centrale de la ville de Berne, son centre d'exposition et sa bonne connexion au réseau de transports en font en outre un lieu prédestiné pour une nouvelle organisation de la manifestation. Enfin, en tant que canton bilingue, Berne a là une nouvelle opportunité de créer des ponts, en particulier pour renforcer l'intégration de la Suisse romande.

Les milieux économiques et politiques ainsi que la population ont fait part de leur intérêt pour une organisation centralisée régulière des Championnats des métiers. L'évaluation de la manifestation a révélé que les OrTra et l'association SwissSkills Berne 2014 sont en faveur d'une nouvelle édition à Berne, tout comme PME Bernoises, la Ville de Berne et Bernexpo AG. D'après le compte-rendu des organisateurs des SwissSkills Berne 2014, si la manifestation est à nouveau organisée, le budget prévu sera de même importance. Par conséquent, le canton devra fournir une contribution semblable à celle de 2014, faute de quoi la manifestation ne pourra pas être financée. La décision de renouveler la manifestation ainsi que la détermination de sa forme et de son lieu incombent avant tout aux OrTra et au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Comme demandé aux points 1 et 2 de la motion, le Conseil-exécutif va s'engager pour que la manifestation ait de nouveau lieu à Berne en soutenant le dépôt du dossier de candidature. Le Conseil-exécutif est également prêt à se rallier au motionnaire s'agissant du point 3 et à préparer le financement par le Fonds de loterie. Cependant, l'arrêté du Grand Conseil du 13 juin 2012 (chiffre 5d) exclut toute contribution ultérieure à des manifestations du même type. A l'époque, la majorité des décideurs étaient partis du principe que la manifestation ne devait avoir lieu qu'une seule fois. Il s'avère aujourd'hui qu'une nouvelle édition centralisée des Championnats suisses des métiers à Berne pourrait susciter un vaste intérêt. En termes de droit financier, si la manifestation a lieu une nouvelle fois, il ne s'agira pas d'une dépense périodique. En effet, le canton doit à nouveau présenter sa candidature et c'est la Confédération qui doit lui donner le feu vert. La contribution ne constituerait une dépense périodique que si l'on pouvait compter sur une organisation et un financement périodiques du canton de Berne, ce qui n'est pas le cas actuellement. Si le Grand Conseil est disposé à abroger son arrêté de 2012 et qu'il adopte le point 3 de la présente motion, le Conseil-exécutif prendra les mesures nécessaires pour assurer un financement au moyen du Fonds de loterie en cas de nouvelle édition de la manifestation à Berne.

Au Grand Conseil